

Programme Local de Prévention des Déchets

Axes	Actions	2018	2019	2020	2021	2022	2023
1- Sensibiliser / communiquer	1.1 Proposer un programme de sensibilisation aux établissements scolaires, périscolaires						
	1.2 Proposer des ateliers thématiques grand public						
	1.3 Sensibiliser lors d'évènements existants (SERD, semaine du DD, marché...)						
	1.4 Organiser une rencontre périodique						
	1.5 Concevoir des outils de sensibilisation						
	1.6 Création d'une lettre d'information						
	1.7 Réaliser des campagnes de communication ciblées						
	1.8 Campagne ambassadeur du tri externalisée ?						
2- Développer l'éco-exemplarité et la consommation responsable	2.1 Plan Administration Exemple-Grand Orb						
	2.2 Promouvoir l'éco-exemplarité auprès des collectivités						
	2.3 Promouvoir l'éco-exemplarité auprès des associations organisatrices d'évènements						
	2.4 Étudier la possibilité de proposer des gobelets réutilisables						
	2.5 Achats écoresponsables et achats groupés						
	2.6 Mise en place d'une « Matrice Compta Coût »						
	2.7 Étude relative à la possibilité de mettre en place la Redevance incitative (RI)						
	2.8 Moderniser les déchèteries et mise en place du contrôle d'accès						
	2.9 Etude sécurisation des tournées						
3- Lutter contre le gaspillage alimentaire	3.1 Sensibiliser les jeunes au gaspillage alimentaire en lien avec la restauration scolaire						
	3.2 Sensibiliser le grand public au gaspillage alimentaire et au bien manger						
	3.3 Sensibiliser le public empêché et le public fragilisé au gaspillage alimentaire et au bien manger						
	3.4 Sensibiliser les restaurateurs et les consommateurs à la pratique du gourmet bag						
4- Favoriser l'allongement de la durée d'usage	4.1 Promouvoir le don, le réemploi, la réparation et la réutilisation						
	4.2 Travailler en lien avec les recycleries du territoire						
5- Travailler avec les professionnels	5.1 Développer des projets avec les acteurs touristiques du territoire						
	5.2 Développer des partenariats et projets avec les acteurs du territoire						
	5.3 Travailler avec les professionnels assujettis à redevance spéciale						
6- Augmenter la valorisation des déchets	6.1 Promouvoir le compostage individuel						
	6.2 Promouvoir le compostage collectif (communes, restauration...)						
	6.3 Animer une réflexion sur la gestion des déchets verts						
	6.4 Augmenter la valorisation des papiers						
	6.5 Élaborer un partenariat pour le recyclage des stylos						
	6.6 Etude optimisation et mise en place de l'extension des consignes de tri						

